

**PROCES VERBAL  
CONSEIL MUNICIPAL  
Du 15 avril 2014 à 20 H 30**

Le conseil municipal est réuni sous la présidence de : BONNEAUD Didier, Maire  
A été convoqué le : 10 avril 2014

**PRESENTS:** ALIBERT N – AVISSE F– COMBIN M – GARNERO P –  
HAUTOT L – LICINI B – LOUCHE J – MAUGER E – ORMIERES R – PEULET T – SEU B  
TASTEVIN L – THIBON G

**ABSENTS:** BECQUART G sans procuration

**SECRETAIRE DE SEANCE :** BALAN Myriam

|   |
|---|
| <b>QUESTION N° 1 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2013– CCAS 2013</b> |
|---|

Après avoir entendu les résultats de clôture, le conseil municipal doit se prononcer sur les comptes de l'année écoulée :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNE 2013

Résultat de fonctionnement : excédent de 235 932.31 €

Résultat d'investissement : excédent de 148 927.96 €

- APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET CCAS 2013

Résultat de fonctionnement : excédent de 2 474.40 €

VOTE : Nb de voix Pour : 13 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention : 0

|  |
|--|
| <b>QUESTION N° 2 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF AEP 2013</b> |
|--|

Après avoir entendu les résultats de clôture, le conseil municipal doit se prononcer sur les comptes de l'année écoulée :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF DU SERVICE ADDUCTION D'EAU  
2013

Résultat d'exploitation : excédent de 15 177,52 €

Résultat d'investissement : excédent de 81 445,51 €

VOTE : Nb de voix Pour : 13 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention : 0

**QUESTION N° 3 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2013**

Après avoir entendu les résultats de clôture, le conseil municipal doit se prononcer sur les comptes de l'année écoulée :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT 2013

Résultat d'exploitation : excédent de 80 049,57 €

Résultat d'investissement : excédent de 60 821,69 €

VOTE : Nb de voix Pour : 13 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention : 0

**QUESTION N° 4 APPROBATION DES COMPTES DE GESTION PERCEPTEUR**

Le maire dépose sur le bureau les comptes de gestion 2013 de la perception.

Il confirme que les comptes sont en accord avec ceux des comptes administratifs 2013

Il procédera à la signature des comptes de gestion 2013

VOTE : Nb de voix Pour : 14 Nb de voix contre : Nb d'Abstention :

**QUESTION N° 5 AFFECTATION DES RESULTATS COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2013 ET CCAS 2013**

Après avoir repris les résultats du compte administratif 2013 et étudié les propositions du budget 2014, le conseil municipal reprend le résultat 2013 soit 235 932,31 € et décide d'affecter la somme de 174.860,31 € au compte 002 de la section de fonctionnement du budget communal et affecter le reste soit 61 072,04 € au compte 1068 de la section d'investissement.

CCAS : Excédent de 2 474,40 € le conseil municipal décide de reprendre cette somme au compte 002 de la section de fonctionnement budget CCAS.

VOTE : Nb de voix Pour : 14 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention : 0

**QUESTION N° 6 AFFECTATION RESULTAT BUDGET AEP 2013**

Après avoir repris les résultats du compte administratif 2013 et étudié les propositions du budget 2014, le conseil municipal décide de reprendre la somme de 15 177,52 € au compte 002 excédent reporté de la section d'exploitation.

VOTE : Nb de voix Pour : 14 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention : 0

**QUESTION N° 7 AFFECTATION RESULTAT BUDGET ASSAINISSEMENT 201**

Après avoir repris les résultats du compte administratif 2013 et étudié les propositions du budget 2014 le conseil municipal décide de reprendre la somme de 80 049,57 € au compte 002 excédent reporté de la section d'exploitation.

VOTE : Nb de voix Pour : 14 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention : 0

**QUESTION N° 8: VOTE DU BUDGET COMMUNE 2013 ET CCAS 2013**

La séance ouverte Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux les travaux de la commission des finances, relatifs aux prévisions budgétaires pour l'année 2013.

Après lecture des propositions le conseil municipal adopte le budget présenté

BUDGET COMMUNE 2014

Les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement s'équilibrent à : 672 807 €

Les recettes et les dépenses de la section d'investissement s'équilibrent : 447 047 €

BUDGET CCAS 2014

Les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement s'équilibrent à : 4 224 €

VOTE : Nb de voix Pour : 14 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention : 0

**QUESTION N° 9 VOTE DU BUDGET AEP 2014**

La séance ouverte Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux les travaux de la commission des finances, relatifs aux prévisions budgétaires pour l'année 2013.

Après lecture des propositions le conseil municipal adopte le budget présenté

**BUDGET ADDUCTION EAU POTABLE**

Les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement s'équilibrent à : 59 436 €

Les recettes et les dépenses de la section d'investissement s'équilibrent : 98 059 €

VOTE : Nb de voix Pour : 14 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention : 0

**QUESTION N° 10 VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2014**

La séance ouverte Monsieur le Maire présente aux conseillers municipaux les travaux de la commission des finances, relatifs aux prévisions budgétaires pour l'année 2014.

Après lecture des propositions le conseil municipal adopte le budget présenté  
**BUDGET ASSAINISSEMENT**

Les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement s'équilibrent à : 117 549 €

Les recettes et les dépenses de la section d'investissement s'équilibrent : 157 176 €

VOTE : Nb de voix Pour : 14 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention : 0

**QUESTION N° 11 : VOTE DES 3 TAXES COMMUNALES**

Le Maire rappelle les taux d'imposition appliqués en 2013, après avoir étudié les propositions du budget 2014,

**LE CONSEIL DECIDE CE QUI SUIT**

- décide de ne pas réviser les taux d'imposition.

Les taux des taxes directes locales pour l'année 2014 sont les suivants :

- taxe d'habitation : 8.02 %
- taxe bâti : 11.43 %
- taxe foncier non bâti : 57.26 %

VOTE : Nb de voix Pour : 14 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention : 0

**QUESTION N°12 DESIGNATION DELEGUES SIESB Syndicat Transport Scolaire**

Afin de siéger au sien du Syndicat Intercommunal, il convient de choisir les personnes qui représenteront la commune dans cette instance.

**LE CONSEIL DECIDE CE QUI SUIT :**

Désignation des délégués titulaires : ont été élus : HAUTOT Lawrence et DACHEUX Véronique

Désignation des délégués suppléants : ont été élus : COMBIN Magui et SEU Bernard

VOTE : Nb de voix Pour : 14 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention : 0

**QUESTION N° 13 DESIGNATION DELEGUES SABRE Syndicat Assainissement**

Afin de siéger au sien du Syndicat d'Assainissement de Bagnols sur Cèze et sa Région, il convient de choisir les personnes qui représenteront la commune dans cette instance.

**LE CONSEIL DECIDE CE QUI SUIT :**

Désignation du délégué titulaire : a été élu : SEU Bernard

Désignation du délégué suppléant : a été élu MAUGER Eric

VOTE : Nb de voix Pour : 14 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention : 0

**QUESTION N° 14 DESIGNATION DELEGUES SIVU Syndicat à Vocation Unique (Bois)**

Afin de siéger au sien du Syndicat à Vocation Unique du Massif Bagnolais (SIVU), il convient de choisir les personnes qui représenteront la commune dans cette instance.

LE CONSEIL DECIDE CE QUI SUIIT :

Désignation des délégués titulaires : ont été élus : BONNEAUD Didier et TASTEVIN Laurent  
Désignation des délégués suppléants : ont été élus : ALIBERT Nicolas et AVISSE François

VOTE : Nb de voix Pour : 14 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention : 0

**QUESTION N 15° DESIGNATION DELEGUES CNAS Comité National Action Sociale**

Afin de siéger au sien du Centre National d'Action Sociale il convient de choisir une personne qui représentera la commune

LE CONSEIL DECIDE CE QUI SUIIT :

Désignation des délégués titulaires : a été élu : GARNERO Patricia

VOTE : Nb de voix Pour : 14 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention : 0

**QUESTION N 16° DESIGNATION DELEGUES SYNDICAT MIXTE A CADRE  
DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DU GARD**

Afin de siéger au sien du Syndicat Intercommunal d'Electrification, il convient de choisir les personnes qui représenteront la commune dans cette instance.

LE CONSEIL DECIDE CE QUI SUIIT :

Désignation des délégués titulaires : ont été élus : BONNEAUD Didier et SEU Bernard  
Désignation des délégués suppléants : ont été élus : LICINI Bruno et BECQUART Gaétan

VOTE : Nb de voix Pour : 14 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention : 0

**QUESTION N 17° DESIGNATION DELEGUES SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE**

Afin de siéger au sien du Syndicat Intercommunal d'Information Géographique il convient de choisir les personnes qui représenteront la commune dans cette instance.

LE CONSEIL DECIDE CE QUI SUIIT :

Désignation du délégué titulaire : a été élu : PEULET Thierry  
Désignation du délégué suppléant : a été élue : THIBON Géraldine

VOTE : Nb de voix Pour : 14 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention : 0

**QUESTION N° 18 DESIGNATION DELEGUES SITDOM Syndicat Intercommunal Traitement des Ordures Ménagères**

Afin de siéger au sien du Syndicat Intercommunal Traitement des Ordures Ménagères, il convient de choisir les personnes qui représenteront la commune dans cette instance.

LE CONSEIL DECIDE CE QUI SUIIT :

Désignation du délégué titulaire : a été élu : PEULET Thierry

Désignation du délégué suppléant : ont été élus : LOUCHE Josée

VOTE : Nb de voix Pour : 14 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention : 0

**QUESTION N° 19 DESIGNATION DELEGUES CCAS Centre Communal d'Action Sociale**

Afin de siéger au sien au CCAS de la commune, il convient de choisir les personnes qui représenteront la commune dans cette instance.

LE CONSEIL DECIDE CE QUI SUIIT :

Désignation des délégués titulaires : ont été élu : GARNERO Patricia - COMBIN Magui  
TASTEVIN Laurent – LOUCHE Josée

VOTE : Nb de voix Pour : 14 Nb de voix contre : 0 Nb d'Abstention : 0

La séance est levée à 21 heures 30.

SIGNATURES

CONSEILLERS MUNICIPAUX

LE MAIRE